

**Présidence :** M Bernard VAILLANT

**Membres présents:** MM Richard CORBIAT, Laurent FOUCHE, Philippe PAULHAC, Jean-Louis PUAUD, Jean-Marie SARDAIN

**Invité :** M. Yann TERRADE (Chargé de Mission de la L.F.N.A)

**Membre excusé:** M. Romuald VAILLANT

**Invités excusés:** NEANT

**Membres absents:** NEANT

**Invités absents:** NEANT

## TRAITEMENT DES COURRIERS

- Courriel en date du lundi 14 janvier 2019 de M. Claudy FREMONDEAU (Arbitre D3) – Demande d'intégration dans le Groupe D4 suite à sa blessure – Demande accordée par le Bureau de la C.D.A
- Courriel en date du jeudi 24 janvier 2019 de M. Alexandre BOURABA (Arbitre District Stagiaire) – Demande d'année sabbatique pour convenance personnelle – Demande accordée par le bureau de la CDA
- Courriel en date du lundi 28 janvier 2019 de M. Maxime ROLLAND (AD3) – Demande intégration Groupe Arbitres Centraux – Demande accordée par le Bureau de la CDA au titre de la Saison 2019/2020
- Courriel en date du jeudi 21 février 2019 de M. Kévin BARBOT (SJAD) – Demande à officier exclusivement en qualité d'arbitre assistant (catégorie Jeunes) - Demande accordée par le bureau de la CDA
- Courriels en date du samedi 16 et dimanche 24 février 2019 de M. Christophe LINARD – Contestation d'un rapport d'observation – Le Bureau de la CDA prend la décision de la convoquer ainsi que l'observateur
- Courrier en date du jeudi 25 février 2019 de M. Luc DERQUE – Comportement d'un Arbitre Joueur lors d'une rencontre de Coupe de la Charente – Transmis à la Commission de Discipline

## ARRET MALADIE - BLESSURES

- Clément MISSOU – Certificat Médical – Arrêt du 08 février au 30 mars 2019 – Pris note
- Antoine DEVIN – Certificat Médical – Arrêt du 10 au 24 février 2019 – Pris note
- Julien LAFONT – Certificat Médical – Arrêt du 13 au 17 février 2019 – Pris note

- Antoine DEVIN – Certificat Médical – Arrêt du 10 au 20 février 2019 – Pris note
- Antoine DEVIN – Certificat Médical – Arrêt du 21 février au 31 mars 2019 – Pris note

## DIVERS

- Organisation du Contrôle écrit des connaissances et des tests physiques des arbitres départementaux du samedi 30 et dimanche 31 mars 2019.  
Un courrier sera adressé par le secrétaire à tous les membres de la CDA et membres cooptés pour connaître les disponibilités de chacun.
- Organisation de la soirée de remise des diplômes aux nouveaux arbitres  
Date retenue : Vendredi 12 Avril 2019 de 19h00 à 21h00  
Un courrier sera adressé par le secrétaire à tous les arbitres stagiaires (seniors et jeunes).
- Bilan des accompagnements des nouveaux arbitres présenté par l'animateur de la C.D.P.A.  
Une certaine iniquité est constatée quant aux accompagnements réalisés par les membres de la CDA et cooptés. Après accord des membres du bureau, l'animateur de la C.D.P.A procèdera aux ajustements nécessaires dans les semaines à venir.
- Désignations des arbitres pour les ¼ de finale des coupes Charente – Réserve – Edely.  
Compte tenu des modifications apportées au calendrier général (Finales avancées d'un mois), le secrétaire adressera un courrier explicatif aux arbitres sur le processus des désignations mis en place par le Bureau de la CDA.

## INTERVENTION DU CHARGE DE MISSION DE LA L.F.N.A

- Yann TERRADE, Chargé de Mission de la L.F.N.A, présente aux membres du bureau les missions qui lui sont dévolues.  
Le rôle du Chargé de Mission est identique à celui de l'accompagnateur technique. Il a en charge d'accompagner les clubs à se structurer, via le label Seniors. Il interviendra auprès des licenciés seniors pour une action « Arbitrage ». Cette intervention sera un module de 2H construit par l'ETRA. Elle sera décomposée en 3 phases de 40 minutes. La 1ère sur le terrain via l'animation d'un biathlon technique, la seconde et la troisième en salle (message « Rôles de l'arbitre » & « Sensibilisation aux Lois du Jeu » avec vidéos). Ce module se veut particulièrement dynamique pour montrer une image positive de l'arbitrage et de la Ligue.  
Objectifs :  
Visiter un maximum de clubs pour satisfaire leurs besoins en termes d'Arbitrage (Recrutement, Fidélisation, Sensibilisation aux Lois du Jeu)  
Les besoins sont d'ordre réglementaire (Statut de l'Arbitrage) et d'ordre structurel (Label Seniors)

A ce jour, 33 clubs charentais sont inscrits dans le cadre du label « Seniors ».  
Le CM est membre de droit de sa CDPA d'appartenance  
Un CM ne remplace aucunement un Président de CDA ou CDPA et ses actions  
sont pleinement complémentaires avec ces deux commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

**Le Président de la C.D.A**  
**Bernard VAILLANT**



**Le Secrétaire**  
**Laurent FOUCHE**

